****

***MINISTERE DE LA SANTE***

***DIRECTION DE LA POPULATION***

***DIVISION DE LA SANTE SCOLAIRE ET UNIVERSITAIRE***

***Accompagnement du Ministère de la Santé pour la gestion et l’actualisation du site web******«www.santejeunes.ma»***

***TERMES DE REFERENCES***

[1. Motivations et consistance du projet 2](#_Toc484161877)

[2. Objectifs 2](#_Toc484161878)

[Objectif global 2](#_Toc484161879)

[Objectif spécifique 3](#_Toc484161880)

[3. RESPONSABILITES DU PRESTATAIRE 4](#_Toc484161881)

[4. PROFIL DU CONSULTANT 6](#_Toc484161882)

[Compétences techniques 6](#_Toc484161883)

[Atouts particuliers 6](#_Toc484161884)

[5. CONDITIONS PARTICULIERES 6](#_Toc484161885)

[SUPERVISION DE LA CONSULTATION 7](#_Toc484161886)

[6. DELAIS D’EXECUTION 7](#_Toc484161887)

[7. DOSSIER DE CANDIDATURE 7](#_Toc484161888)

[Offre technique 7](#_Toc484161889)

[Offre financiere 8](#_Toc484161890)

[8. Evaluation de l’offre 8](#_Toc484161891)

[Evaluation de l’offre technique (pondération de 80% de la note globale) 8](#_Toc484161892)

[Evaluation de l’offre financière (pondération de 20% de la note globale) 9](#_Toc484161893)

[9. Procédure pour la soumission des candidatures : 10](#_Toc484161894)

[10. MODALITES DE PAIEMENT 10](#_Toc484161895)

# Motivations et consistance du projet

Les jeunes ont besoin d’informations pertinentes, utiles et adaptées, leur permettant d’être renseignées sur les thèmes et les situations qui les concernent, les inquiètent ou les angoissent, et ce, afin d’assurer une démarche d’aide, de soutien, d’accompagnement et d’orientation.

A cet égard, et dans le cadre de la mise en œuvre de la Stratégie Nationale de Santé Scolaire et Universitaire et de Promotion de la Santé des Jeunes, un site web «**www.santejeunes.ma** » a été mis en place avec l’appui de l’Organisation Mondiale de la Santé et lancé en 2013. L’objectif assigné à cette plate-forme virtuelle est l’amélioration de l’accès des jeunes et des intervenants auprès d’eux aux informations relatives à la santé et à la promotion du mode de vie sain.

Depuis son lancement, le nombre des visiteurs du site web «**www.santejeunes.ma** » n’a pas cessé d’augmenter pour dépasser les 10 000 visiteurs, durant l’année 2016, appartenant à différents pays dont notamment le Maroc, les Etats-Unis, la France.

# Objectifs

## Objectif global

La présente consultation avec l’appui du bureau de l’UNFPA, Fonds des Nations Unies pour la Population, est lancée dans le but de choisir un, ou des professionnels ayant pour mission d’accompagner le Ministère de la Santé, Direction de la Population, Division de la Santé Scolaire et Universitaire pour l’adaptation du Site Web aux nouvelles exigences en termes de besoin et/ou objectifs.

## Objectif spécifique

Le site web devra répondre aux exigences ci-dessous :

* Site Web bilingue (Ar/Fr) ;
* Doit être capable de supporter différents formats de contenus : textes, articles, vidéos, images, publications de rapports et d’étude, etc. ;
* Le site web doit avoir un stockage illimité des articles ;
* Doit être user-friendly pour les internautes, c’est-à-dire être visuellement clair et attractif ;
* Doit être user-friendly pour les administrateurs, c’est-à-dire qu’une fois créé le site web doit pouvoir être, au quotidien, géré de façon tout à fait autonomes par les administrateurs internes de la Direction de la population ;
* Le site Web doit offrir la possibilité aux internautes de télécharger ou/et imprimer rapidement certains documents choisis ;
* Le site web doit avoir une fonction de recherche dans le contenu à partir de mots clés ;
* Un site interactif : adapté aux supports mobiles et tablettes (Responsive Design) :

Intégrer une interface mobile sur le site [www.santejeuns.ma](http://www.santejeuns.ma) . Les personnes ayant des téléphones mobiles avec Internet pourront suivre les dernières nouvelles publiées sur le site www.santejeunes.ma depuis leur mobile ;

* Réseaux sociaux : Intégrer le bouton partage via Facebook, twitter, Google+… sur tout le contenu du site web. L’internaute n’aura plus qu’à cliquer sur le bouton j’aime pour opérer une duplication du contenu et le partager avec tous ses contacts. Le but est d’amener les utilisateurs à recommander un contenu, ce qui en publiera le lien dans leurs flux. Ce lien sera également partagé et apparaitra dans le flux de leurs contacts (amis), créant ainsi du trafic vers nos contenus.
* Moteur de recherche d’information sur le site web ;
* Gestion, publication et archivage d’articles ;
* Outils de statistiques de connexion sur l’audience du Site Web :

Le prestataire choisi doit permette au Webmaster de la direction de la population un accès en ligne aux statistiques de fréquentation du site. Celles-ci doivent comprendre :

* + Nombre d’accès visiteurs ;
	+ Mots clés tapés par les internautes ;
	+ Nombre de visites ;
	+ Pages visitées ;
	+ Provenance géographique des internautes ;
	+ Jours et tranches horaires de visites ;
	+ Types de navigateurs utilisés ;
	+ Fournisseurs d’accès d’origine.

# RESPONSABILITES DU PRESTATAIRE

Le prestataire est tenu de réaliser les prestations suivantes :

* Planifier des rencontres et des ateliers avec le comité de pilotage afin de circonscrire les besoins en informations ;
* La charte graphique est à soumettre à la validation au Comité de pilotage ;
* Le prestataire doit analyser concevoir et élaborer une nouvelle version du site web en tant que véritable portail moderne d’information d’intérêt général ;
* pré-test de la solution finale avec les données de la version antérieure ;
* Présentation de la nouvelle solution pour la validation définitive par le comité de pilotage ;
* Assurer la formation du comité de pilotage sur l’administration, le paramétrage et l’exploitation de la solution ;
* Prendre en considération toutes les observations et les constats d’amélioration lors du pré-test en vue de la finalisation de la solution ;
* Concevoir et alimenter la version en langue arabe du site web par tous les articles produits ;
* Former un cadre informaticien pour la gestion du site web : Le consultant devra réaliser la formation au webmaster de la Direction ou toute autre personne désignée par la Direction de la population pour la mise à jour et la gestion du site web.

Cette formation personnalisée (sous forme de séances de coaching en situation réelle) se fera dans les locaux de la Direction de la Population selon un calendrier qui sera proposé par le consultant et validé par le comité de pilotage.

* Assurer la migration des données de l’ancien site web sur le nouveau ;
* Produire un manuel d’administration ou un guide détaillé permettant la gestion technique du nouveau site web, à l’attention du webmaster ;
* Assurer l’hébergement du site pour une durée de 5 ans ;
* Produire un rapport de fin d’exécution des travaux.

# PROFIL DU CONSULTANT

La mission de développement de la solution sera menée par un consultant/ bureau d’étude national employant des experts seniors (ingénieurs ou équivalents) ayant une grande expérience prouvée en informatique et développement web :

## Compétences techniques

* Formation académique en informatique et développement web exigée ;
* Expérience confirmée dans le développement de sites web et excellente maitrise du langage html et des logiciels de développement web (exemples : dreamweaver, php, css, javascript, jquery ou similaires) ;
* Connaissance approfondie en graphisme et excellente maitrise des logiciels de production graphique (exemples : photoshop, indesign ou similaires) ;
* Capacités à travailler en équipe et à animer des réunions ;
* Esprit de synthèse et compétences pédagogiques.

## Atouts particuliers

Il est à noter que l’existence d’expériences similaires en la matière, notamment le développement de solutions au profit du Ministère de la santé, sont vivement souhaitables et constitueront des atouts majeurs pour le choix du prestataire.

# CONDITIONS PARTICULIERES

Le consultant en développement informatique est tenu :

* D’assister à des réunions de coordination en cas de besoin ;
* D’assurer une étroite coopération et coordination avec le comité de pilotage de la Direction de population.

N.B : Le comité de pilotage qui se constitue de Chef de Division de la Santé Scolaire et Universitaire, Chef de service de la Santé dans l'Enseignement Préscolaire et Fondamental, Chef de service de l’enseignement secondaire et universitaire et l’unité d’informatique de la Direction aura pour missions d’assurer le suivi de l’avancement des prestations selon un planning arrêté par cette dernière.

# SUPERVISION DE LA CONSULTATION

* Le travail technique du consultant sera réalisé en étroite collaboration avec le comité de pilotage ;
* Des réunions de coordination et de suivi de l’état d’avancement de la mission seront tenues avec le comité de pilotage de ce processus à la fin de chacune des étapes de la consultation et à la demande ;
* Les livrables seront présentés lors des réunions de restitution à laquelle assisteront les membres du comité de pilotage et d’autres représentants du Ministère de la Santé si nécessaire.

# DELAIS D’EXECUTION

Le consultant désigné devra exécuter les prestations objet de cette présente consultation dans un délai maximum de 30 jours à compter du lendemain de la date de la signature du contrat. Le rapport final doit être soumis au plus tard 3 mois après la signature du contrat.

# DOSSIER DE CANDIDATURE

Cette consultation est une consultation nationale. Elle est ouverte aux consultants individuels et aux bureaux d’études.

Le/La consultant(e) / bureau d’études devra inclure dans le dossier de candidature une offre technique et une offre financière :

## Offre technique

L’offre technique doit comprendre, mais sans s’y limiter, ce qui suit :

1. Une note méthodologique synthétique (méthodologie et outils proposés, compréhension des termes de référence et des objectifs de la consultation, échéancier), maximum 5 pages.
2. une fiche descriptive de la structure juridique (pour les bureaux d’études).
3. une fiche de présentation des moyens matériels et ressources humaines (pour les bureaux d’études).
4. les curriculums vitae du consultant principal candidat à la présente mise en concurrence et de son équipe.
5. Copies légalisées des diplômes du consultant principal
6. Une lettre de motivation démontrant l’intérêt pour cette consultation et une adéquation entre le profil et les qualifications de la candidature avec les présents termes de référence.
7. Des références des études / enquêtes similaires menées par les consultants/bureaux d’études
8. L’offre technique doit inclure le chronogramme proposé pour la consultation

## Offre financiere

Le/la consultant(e)s / bureau d’études devra fournir une note financière détaillée incluant tous les frais de déplacement et toutes autres charges liées à la réalisation des prestations.

\*\*\*\*Tout dossier incomplet sera considéré comme irrecevable\*\*\*\*

Le/la consultant(e) / bureau d’études sera recruté(e) sur la base d’un contrat de prestations de services conclut avec le bureau de l’UNFPA au Maroc.

# Evaluation de l’offre

L’évaluation finale des offres sera faite en fonction d’une pondération des critères d'évaluation Technique et Financière.

## Evaluation de l’offre technique (pondération de 80% de la note globale)

**Un score technique (St)** avec un maximum de 100 points est attribué à la proposition technique,

Une offre qui ne répond pas aux critères d’éligibilité des TDR ou qui n’atteint pas le seuil technique minimal de qualification de 70 points sur 100 sera rejeté à l’issue de cette première étape.

## Evaluation de l’offre financière (pondération de 20% de la note globale)

La proposition financière de l’offre économiquement la moins chère (Om) appréciée en fonction du prix Global et de la cohérence dans la décomposition du prix global recevra un score financier (Sf) de 100 points.

|  |  |
| --- | --- |
| **EVALUATION FINANCIERE (max. 100 points)**  | **Max. Points**  |
| Offre totale estimée du contrat (incluant les frais de déplacement et toutes autres charges liées à la réalisation des prestations)  | **100**  |
| TOTAL EVALUATION FINANCIERE (max. 100 points)  |

Les scores financiers des autres offres (F) seront calculés selon la formule suivante :

**Sf = 100 x Om/F**

***Om*** *: l’offre économiquement la moins chère*

***F*** *: Prix de l’offre*

**Evaluation Finale de l’offre globale**

L’évaluation finale de l’offre sera faite en fonction d’une pondération des Critères d'évaluation Technique et Financière:

Le **score technique (St)** et le **score financier (Sf)** de chaque offre seront ensuite combinés en **un score global (Sg)** par offre selon la répartition suivante :

**St = 80% de la note globale**

**Sf = 20% de la note globale.**

Le score global attribué aux offres permettra un classement des offres par l’application de la formule suivante, qui déterminera l’offre la meilleure au regard des critères de sélection proposés pour la mission :

**Sg = (St x 80%) + (Sf x 20%)**

**Le contrat sera adjugé à l’offre ayant obtenu le score global (Sg) le plus élevé.**

# Procédure pour la soumission des candidatures :

Les candidats intéressés sont invités à soumettre leur dossier de candidature, y compris l’offre financière, sous pli fermé avec l’intitulé **« Consultation : Accompagnement du Ministère de la Santé pour la gestion et l’actualisation du site web «www.santejeunes.ma»»,** au plus tard **le lundi 19 juin 2017 avant minuit**, à l’adresse suivante : **UNFPA, 13, avenue Ahmed Balafrej – Souissi – Rabat**.

# MODALITES DE PAIEMENT

Le paiement des sommes dues sur les prestations exécutées sera effectué après la réception définitive par la Direction de la Population.